

## Plus de 8 Français sur 10 veulent un référendum sur l'euthanasie



Article rédigé par *sputniknews.com*, le 12 juillet 2021

Source [sputniknews.com] Après le blocage de la proposition de loi sur le libre choix de la fin de vie à l'Assemblée, un sondage Ifop révèle que 82% des Français soutiennent l'idée d'un référendum sur le sujet lors d'un prochain mandat.

Tandis que la discussion sur le droit de choisir sa mort semble relancée avec [le récent appel de Bernard Tapie](#), souffrant d'un double cancer, à autoriser le libre choix de la fin de vie, un sondage Ifop montre que plus de huit Français sur 10 sont favorables à la tenue d'un référendum sur le sujet.

L'initiative de légaliser le suicide assisté et l'euthanasie a tourné au fiasco lorsqu'une proposition de loi présentée à l'Assemblée nationale a été bloquée en avril par environ 3.000 amendements.

Commandé par le groupe Union centriste au Sénat, [ce sondage sur l'organisation des élections](#) en France et les diverses thématiques que les Français souhaitent aborder par référendum lors d'un prochain mandat a été publié le 9 juillet. Parmi les 82% favorables à un vote sur le sujet, 46% sont «tout-à-fait» pour, et 36% «plutôt» favorables.

Au sein des sympathisants des différents partis politiques, la majorité écrasante de ceux qui partagent les idées de LREM (90%) est pour son organisation. Le parti devance Les Verts (87%) et Les Républicains (86%). Viennent ensuite les sympathisants du Rassemblement national (90%), de la France insoumise (80%) et du Parti socialiste (80%).

L'enquête a été menée auprès de 1.012 personnes les 22 et 23 juin par questionnaire auto-administré en ligne.

Malgré le [soutien de nombreux élus](#), le sujet ne faisait toutefois pas partie du programme présidentiel de 2017. En dépit de la volonté de certains, la décision finale relève de la compétence de l'exécutif, rappelait en mars auprès du Figaro un ministre qui a souhaité garder l'anonymat:

«Une telle évolution sociétale, même si elle est plébiscitée par les Français, doit être sanctionnée par l'élection présidentielle. Si le Président se représente en 2022, je n'exclus pas qu'il puisse le proposer».

Toujours en mars, Olivier Véran a indiqué que le gouvernement était défavorable à la légalisation de l'euthanasie. Selon un proche de Jean Castex interrogé par le quotidien, la crise sanitaire «n'est pas le bon moment» pour l'ouverture du débat.

Ce refus permet cependant de modifier les modalités de la loi sur les soins palliatifs. Le lancement «d'un nouveau plan national de développement des soins palliatifs et d'accompagnement de la fin de vie» à partir du mois d'avril a été annoncé par le ministre de la Santé à l'époque.

En France, 93% des personnes interrogées se sont prononcées pour la légalisation d'une euthanasie dans leur pays, selon un sondage Ifop réalisé en avril pour l'Assemblée nationale.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)